

Le Ceser Ile-de-France recommande d'intégrer la « séniorité » dans les politiques publiques régionales

14 décembre 2017 Dans l'avis adopté le 13 décembre, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) formule des recommandations pour mieux prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques publiques régionales, en s'appuyant sur la Silver économie.

La population de l'Ile-de-France va connaître d'ici 20 ans un important vieillissement, phénomène inédit lié à l'arrivée progressive à la retraite des générations du baby-boom et à l'augmentation de l'espérance de vie. La Silver économie est une opportunité économique et sociale pour apporter des solutions globales au bien vieillir. Il ne s'agit pas seulement d'innovations technologiques et d'anticipation pour favoriser l'autonomie mais aussi de vivre-ensemble dans un espace public repensé.

Le Ceser propose au Conseil régional un certain nombre d'actions :

- **Intégrer la « séniorité » dans les politiques régionales.** Cette prise en compte doit être systématique notamment dans l'espace public (loisirs et culture), pour les déplacements et les modes de transports et dans l'offre et les conditions de logement. [Dans un avis adopté le 13 décembre 2017](#), le Ceser estime qu'il est nécessaire d'envisager un habitat universel, accessible à tous, adaptable, connecté et écologique.
- **Soutenir la Silver économie** pour son potentiel économique et son champ d'actions large: objets connectés du quotidien dans le domaine de la santé, du bien-être, de la sécurité (smartphone, télé-assistance, chemin lumineux, oreiller sonore...), logements et transports adaptés.
- **Organiser un contrat de filière pour promouvoir les innovations technologiques.** Ce contrat permettrait une meilleure synergie des acteurs pour lutter contre les fractures et inégalités territoriales par un accès au plus grand nombre et à moindre coût aux solutions innovantes.
- **Coordonner les actions des associations au niveau régional** afin de favoriser la coopération, mieux faire connaître les solutions existantes et valoriser les projets structurants.
- **Assurer l'évolution et la pérennité des métiers tournés vers les seniors** en ce qui concerne les aidants familiaux et les aidants professionnels, grâce aux formations sanitaires et sociales dont la Région a la responsabilité. Cette politique doit être soutenue, renforcée et mise en valeur.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95